

Numéro 13 / septembre 2017

## Principaux indicateurs sur la formation de la valeur dans les filières alimentaires


[philippe.boyer@franceagrimer.fr](mailto:philippe.boyer@franceagrimer.fr)

« Que recouvrent les écarts entre les prix agricoles et les prix alimentaires ? »

À l'occasion des États Généraux de l'Alimentation, cette Lettre de l'OBSERVATOIRE présente les approches de cette question par l'Observatoire, dans quelques-unes des filières qu'il suit.

L'analyse du partage de « l'euro alimentaire », c'est-à-dire le calcul des valeurs ajoutées induites par nos dépenses d'alimentation, est proposée d'abord comme cadrage général. Sont ensuite rappelées les évolutions des prix et marges brutes aux différents stades dans quelques filières. Les écarts de prix entre ces différents stades recouvrent des coûts, bénéfices ou pertes, approchés par les comptes des secteurs de ces filières.

## Prix agricoles en baisse et incorporation de services limitent la part de l'agriculture dans l'euro alimentaire

Les calculs de « l'euro alimentaire », effectués sur les tableaux entrées-sorties (TES) de la comptabilité nationale décomposent la consommation alimentaire :

- en valeurs ajoutées (c'est à dire les rémunérations brutes du travail et du capital) induites dans les différentes branches de l'économie,
- en importations de produits alimentaires et intermédiaires
- et en taxes sur les produits.

La consommation alimentaire, boissons incluses, intègre ici la restauration. D'après les statistiques de [consommation par fonction](#) de l'Insee, cette consommation alimentaire s'élevait en 2015 à 237 milliards d'euros dont 62 en restauration et 175 hors restauration (dont 34 pour l'ensemble des boissons) :

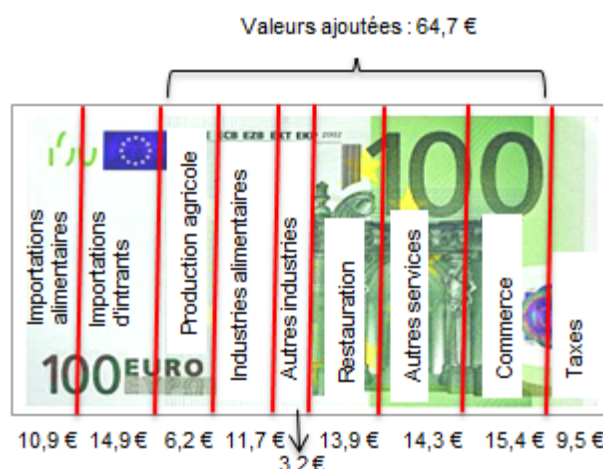
### Moins de 10% de la valeur ajoutée pour l'agriculture

La méthode de calcul est fondée sur l'identité macroéconomique entre demande finale et valeur ajoutée, aux importations près : toute dépense finale – comme la consommation alimentaire - se traduit en revenus au titre du travail et du capital - c'est-à-dire en valeurs ajoutées - dans toutes les branches nationales qui ont contribué, de près ou de loin, au processus de production des biens consommés, et induit également des importations.

En 2013, 100 € de consommation alimentaire comprennent 9,5 € de taxes, ils ont induit 10,9 € d'importations d'aliments et 14,9 € d'importations d'intrants et généré 64,7 € de valeurs ajoutées dans l'économie nationale.

Figure 1

L'euro alimentaire en 2013 décomposé en valeurs ajoutées, importations d'intrants, importations alimentaires, et taxes



Source : OFPM d'après Insee et Eurostat

La valeur ajoutée induite dans l'agriculture est de 6,2 € pour 100 € consommés, soit moins de 9,6% de valeur ajoutée totale. Les autres branches reçoivent entre 21% (restauration) et 24% (commerce inter-entreprises et de détail) de cette valeur ajoutée.

Ces parts de valeurs ajoutées sont le résultat de deux déterminants :

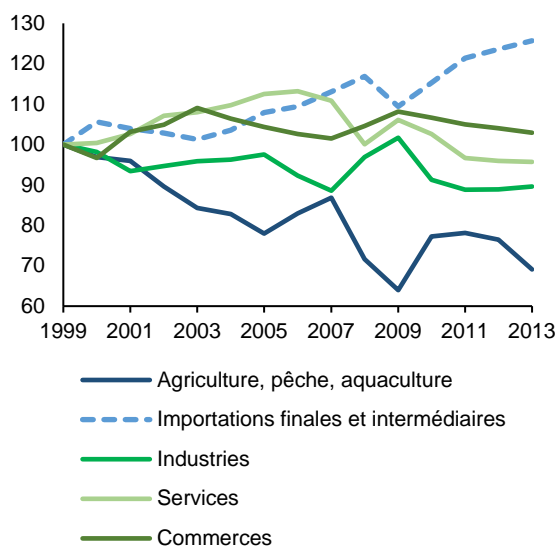
- l'un, d'ordre structurel, est la « distance » entre le produit agricole et le produit alimentaire, devenue importante avec l'incorporation croissante de divers services dont le coût « se retrouve » dans la valeur finale : élaboration, conditionnement, logistique, sécurité sanitaire mais aussi publicité et marketing ;
- l'autre déterminant est constitué par les « prix relatifs », notamment, s'agissant de la part de l'agriculture, le rapport

entre prix agricoles et prix des autres produits. Ces prix relatifs résultent de l'organisation des marchés (notamment par la politique agricole), de la structure de ces marchés (concentration, pouvoir de marché, asymétrie) et de sa régulation (politique en matière de concurrence), et de façon particulièrement sensible depuis 2007, de leur conjoncture (volatilité des prix).

En longue période (1999-2013), la part de la valeur ajoutée de l'agriculture dans la consommation alimentaire a diminué de 30%, dont 20% entre 1999 et 2005 de façon presque linéaire. Après 2005, la tendance à la baisse se poursuit mais avec des irrégularités dues à la plus grande volatilité des prix.

Figure 2

Évolutions des parts de valeurs ajoutées par branche dans l'euro alimentaire (indice 100 en 1999)



Source : OFPM d'après Insee et Eurostat

La part des importations constitue un élément important et croissant de l'écart entre valeur ajoutée induite en agriculture par la consommation alimentaire et valeur finale de celle-ci. La part des importations croît de 26% entre 1999 et 2013, particulièrement la part des importations d'intrants : +32%.

Les « introductions » en provenance de l'UE dominent les importations : l'évolution de l'euro alimentaire reflète l'intégration européenne de notre économie agroalimentaire.

La valeur ajoutée induite dans chaque branche se décompose en rémunération brute du travail salarié (salaires et cotisations sociales) et rémunération brute du capital, l'excédent brut d'exploitation – EBE –, qui recouvre : la rémunération des propriétaires du capital, les intérêts et autres transferts nets (dont primes d'assurances), les impôts sur les bénéfices, l'épargne et le « revenu mixte » (EBE des entreprises de type artisanal, dont agricoles, rémunérant à la fois travail non salarié et capital).

En 2013, globalement toutes branches confondues, la valeur ajoutée induite par la consommation alimentaire se partage pour 52% en salaires et 48% en EBE. Hors agriculture où l'EBE domine le partage, la part des salaires est de 60%. Les valeurs ajoutées induites hors agriculture sont ainsi d'abord des salaires, et donc des emplois : sur les 2,6 millions d'emplois induits par la consommation alimentaire, 2,2 le sont dans l'industrie, le commerce, la restauration et les services.

On doit avoir cela à l'esprit lorsqu'on entend promouvoir les « circuits courts » voire le « locavorisme ».

D'après le [Tableau économique d'ensemble](#) (Insee, 2013), l'EBE des sociétés non financières se répartit entre l'épargne : 56,8%, les revenus distribués aux propriétaires du capital : 13,3%, les intérêts nets : 9,4%, les autres transferts nets : 7,8% et l'impôt sur les sociétés : 12,7%. Revenus distribués aux propriétaires et intérêts nets constituent dans certaines approches la base d'évaluation du « coût du capital » ([Garnier et al., 2015](#), [Cordonnier et al., 2013](#)).

## Relation entre prix agricoles et prix alimentaires : transmission plus ou moins amortie par l'aval

L'Observatoire décompose les prix moyens au détail d'une quarantaine de produits alimentaires (viandes, produits laitiers, fruits et légumes, pain, pâtes, poissons) en valeur de la matière première agricole nécessaire et en « indicateurs de marges brutes »<sup>1</sup> de l'aval, soit d'une part, le supplément de valeur apporté par la transformation industrielle à sa matière première d'origine agricole et d'autre part, les marges commerciales, dégagées par les distributeurs et, le cas échéant par le négoce inter-entreprises.

Les résultats de ces décompositions des prix au détail sont variables selon les filières, les produits et les périodes, ce qui rend hasardeux toute généralisation. On évoque ici trois exemples parmi les produits suivis par l'Observatoire. (Cf. figures 3 à 5 bis pages suivantes).

**Pour la viande de bœuf**, les quatre dernières années montrent une relative stabilité des prix au détail du panier suivi (morceaux non élaborés du rayon boucherie, pure viande hachée réfrigérée et surgelée). Cette stabilité intervient alors que les prix à la production sont en forte baisse. Ainsi, les indicateurs de marge brute de l'aval ont progressé, dans l'industrie et dans la distribution.

La période précédente (2012-2013) était caractérisée par des prix agricoles plus élevés et des niveaux plus resserrés de marge brute de l'aval, industrie ou distribution.

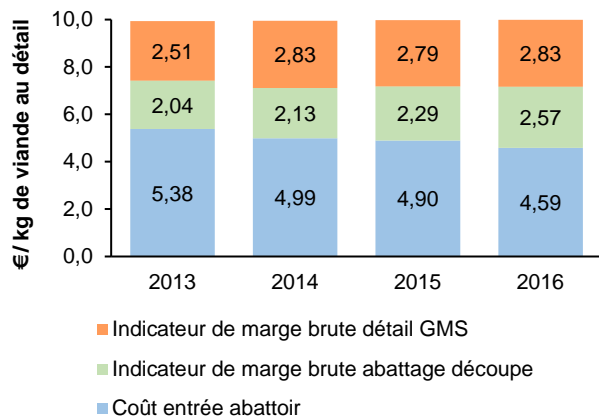
**Pour le lait UHT ½ écrémé**, la hausse du coût en matière première pour l'industrie (coût qui résulte du prix du lait collecté et de la valorisation des coproduits) en 2014 ne s'était pas traduite par une augmentation sensible des prix au détail, les indicateurs de marge brute de l'industrie et de la distribution avait alors diminué.

En 2015 et 2016, les prix au détail ont progressé et ceux de l'industrie sont restés quasi stables malgré des coûts en matière première plus faible ; les indicateurs de marge brute de l'aval ont augmenté.

**Dans le circuit du jambon cuit**, la hausse du prix du porc entrée abattoir en 2016, due au rebond inattendu de la demande chinoise, paraît avoir été répercutée par l'industrie de l'abattage-découpe, qui fournit les pièces de jambon à l'industrie de la charcuterie. Cette dernière a également augmenté son prix de vente aux distributeurs, mais pas à hauteur de la hausse de sa matière première : son indicateur de marge brute diminue. Au détail en GMS, le prix moyen tous jambons cuits augmente en 2016, notamment sous l'effet d'une montée en gamme des achats.

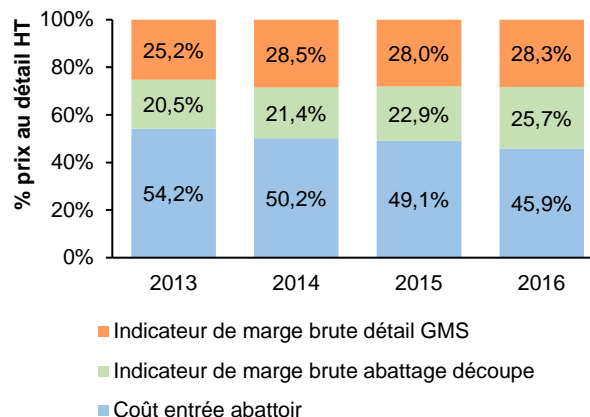
<sup>1</sup> Il s'agit « d'indicateurs », et non de résultats comptables, les résultats étant simulés sur la base de données de prix moyens mensuels et de références de rendement, et non à partir de comptes d'entreprises.

Figure 3  
 Décomposition du prix au détail de la viande de bœuf, en €



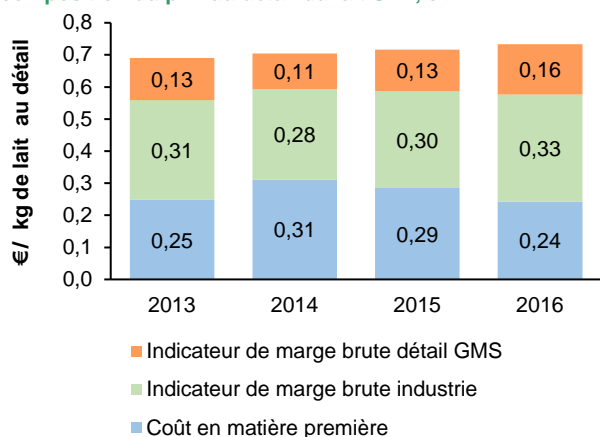
Source : OFPM d'après FranceAgriMer, enquêtes dans l'industrie et Kantar

Figure 3 bis  
 Décomposition du prix au détail de la viande de bœuf, en %



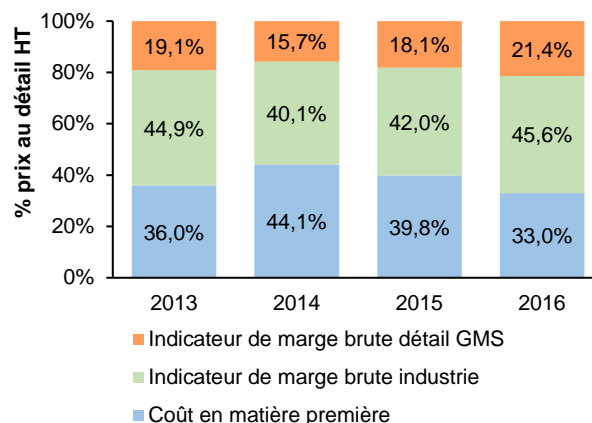
Source : OFPM d'après FranceAgriMer, enquêtes dans l'industrie et Kantar

Figure 4  
 Décomposition du prix au détail du lait UHT, en €



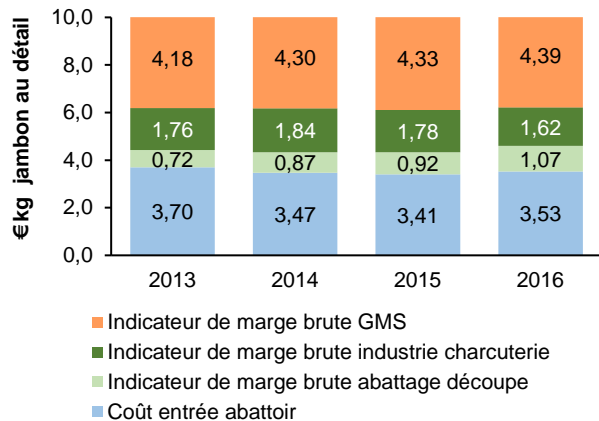
Source : OFPM d'après FranceAgriMer, SSP, Insee et Kantar

Figure 4 bis  
 Décomposition du prix au détail du lait UHT, en %



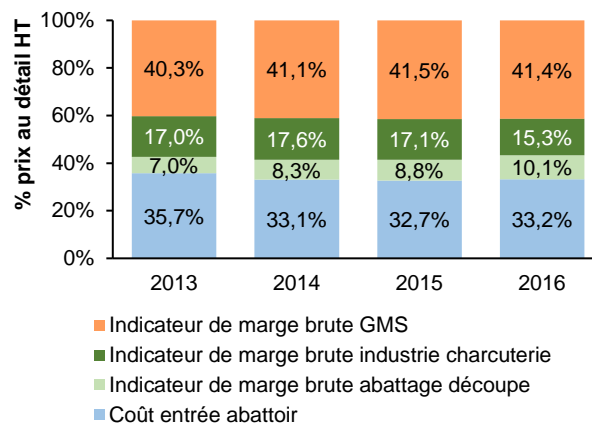
Source : OFPM d'après FranceAgriMer, SSP, Insee et Kantar

Figure 5  
 Décomposition du prix au détail des jambons cuits, en €



Source : OFPM d'après FranceAgriMer, SSP, Insee et Kantar

Figure 5 bis  
 Décomposition du prix au détail des jambons cuits, en %



Source : OFPM d'après FranceAgriMer, SSP, Insee et Kantar

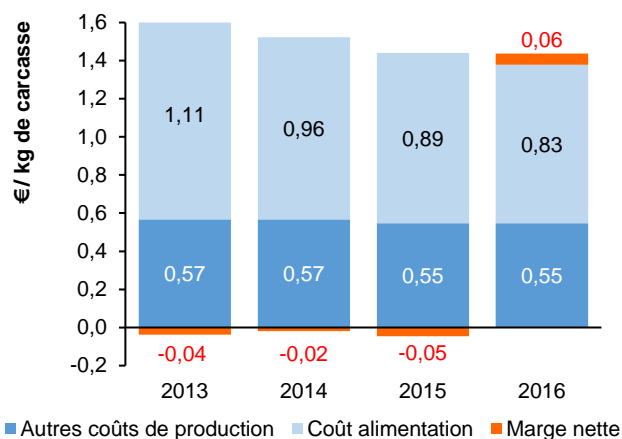
## Coûts et « marges nettes »<sup>2</sup> dans les différents maillons

### Des maillons agricoles fragilisés

Les résultats de 2016 (encore provisoires) font état d'une hausse du prix du porc et d'une baisse du coût de production en **élevage porcin** due pour l'essentiel à celle du prix de l'aliment. La marge nette moyenne estimée de l'élevage, après déduction des charges calculées pour rémunération du travail et du capital de l'exploitant (non isolées des « autres coûts de production » sur les figures 6 et 6 bis), deviendrait ainsi positive (+6 cts par kg de carcasse, soit 4% des produits) en 2016, après plusieurs années déficitaires.

Figure 6

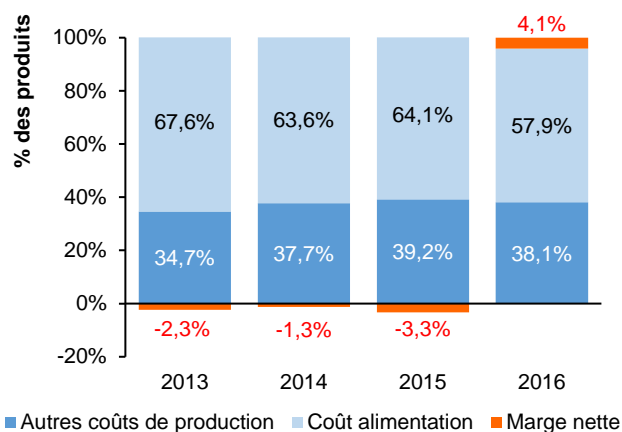
#### Coût de production en élevage porcin, en €



Source : OFPM d'après Ifip

Figure 6 bis

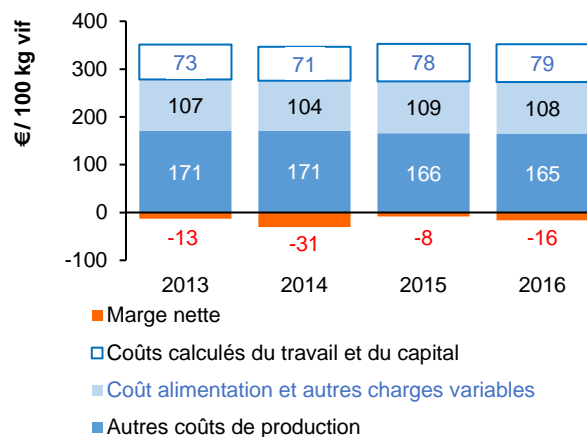
#### Coût de production en élevage porcin, en %



En revanche la situation se dégrade encore en 2016 pour les **élevages spécialisés de gros bovins de boucherie**, avec, sous l'effet d'une nouvelle baisse des cours des bovins, une marge nette en baisse par rapport à l'année 2015, déjà négative. En moyenne, après prise en compte des charges calculées (rémunération du travail et du capital de l'exploitant), les élevages naisseurs-engraisseurs perdraient en moyenne 16 centimes par kg vif en 2016 (perte double de celle de 2015), soit -5% des produits, subventions incluses.

Figure 7

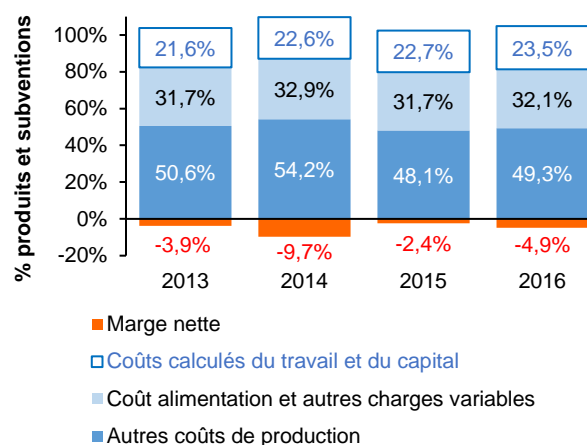
#### Coût de production en élevage naisseur-engraisseur gros bovins type jeune bovin, en €



Source : OFPM d'après Idele

Figure 7 bis

#### Coût de production en élevage naisseur-engraisseur gros bovins type jeune bovin, en %



Source : OFPM d'après Idele

Le coût de production du **lait de vache** en 2016 a atteint, en moyenne hors rémunération calculée du travail et du capital l'éleveur, 364 € pour 1 000 litres, contre 359 € en 2015 (estimation de l'Observatoire sur base [Rica](#)). Avec un prix du lait encore en baisse, il s'ensuit une nouvelle dégradation de la marge nette moyenne qui descend à 76 € pour 1 000 litres (84 en 2015), toujours avant rémunération calculée de l'éleveur. Évaluée en imputant celle-ci, la marge nette de l'élevage laitier de plaine est négative en 2016, à -40 € pour 1 000 litres, soit une perte correspondant à 10% de la valeur de la production, subventions incluses (figures 8 et 8 bis page suivante).

Les coûts de production diminuent en 2016 dans les **élevages intégrés de poulet**, du fait de la baisse du coût de l'aliment, liée à celle du prix des céréales ; la marge nette jointe de l'intégrateur et de l'éleveur s'améliore en conséquence, mais elle ne couvre les charges calculées rémunérant l'éleveur qu'en production sous Label Rouge (figures 9 et 9 bis page suivante).

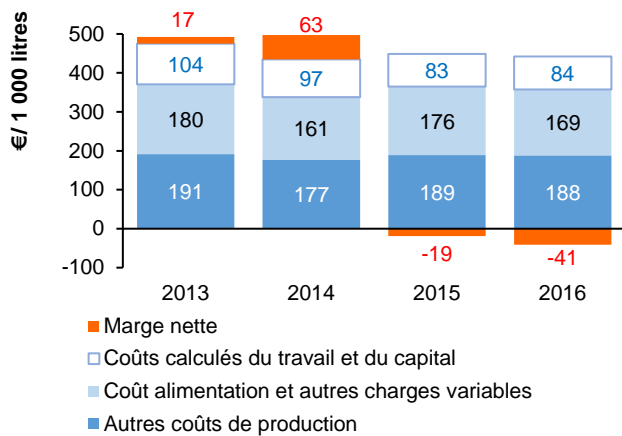
La baisse des rendements et du prix du **blé tendre** en 2016 dégrade la marge nette des producteurs, qui devient négative, à -52 € par tonne, avant même imputation de la rémunération calculée de l'exploitant, et, après prise en compte de cette dernière, à -92€ par tonne (figures 10 et 10 bis page suivante).

<sup>2</sup> Désigne dans ce qui suit les soldes correspondant, dans l'agriculture, au revenu agricole après imputation du « coût calculé du capital et du travail » apportés par l'exploitant, dans l'industrie et la grande

distribution, au résultat courant avant impôt (après imputation, dans la grande distribution, de la participation des salariés aux résultats).

Figure 8

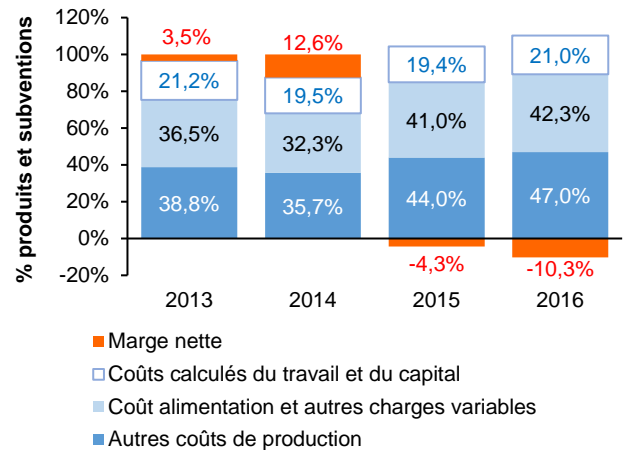
Coût de production en élevage bovin laitier de plaine, en €



Source : OFPM d'après Idele

Figure 8 bis

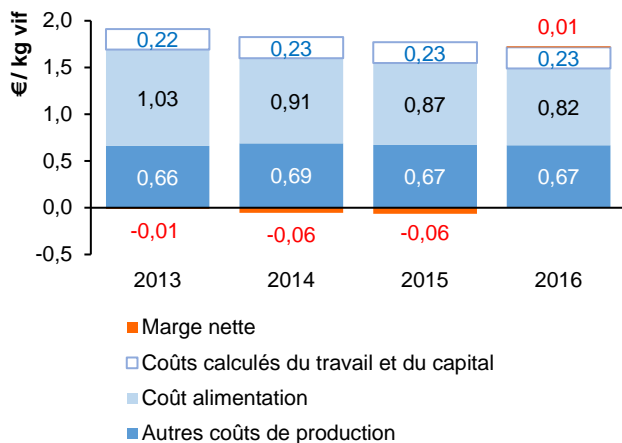
Coût de production en élevage bovin laitier de plaine, en %



Source : OFPM d'après Idele

Figure 9

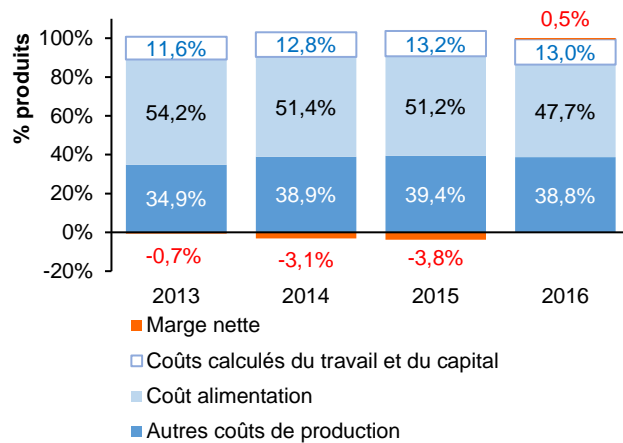
Coût de production du poulet de Label Rouge, en €



Source : OFPM d'après Itavi

Figure 9 bis

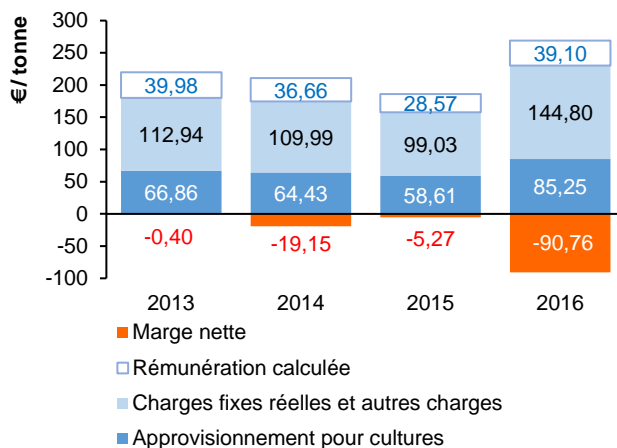
Coût de production du poulet de Label Rouge, en %



Source : OFPM d'après Itavi

Figure 10

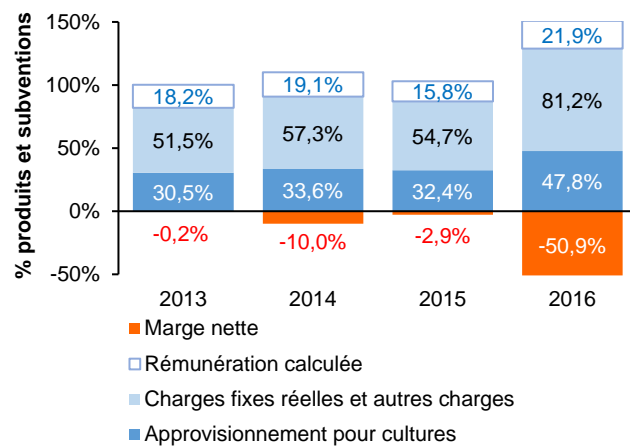
Coût de production du blé tendre, en €



Source : OFPM d'après Arvalis

Figure 10 bis

Coût de production du blé tendre, en %



Source : OFPM d'après Arvalis

En fruits et de légumes, les derniers résultats complets au moment de la parution du rapport 2017 de l'Observatoire, portant sur 2015, indiquent une situation plus favorable qu'en 2014.

## Amélioration des résultats dans l'industrie de la viande

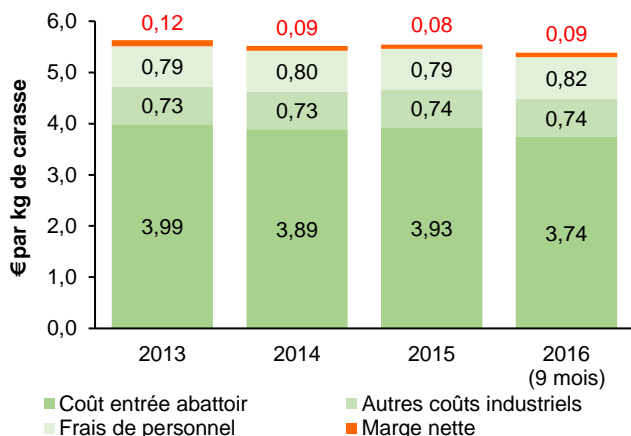
L'abattage-découpe d'animaux de boucherie voit sa marge nette (résultat courant) moyenne par kg de carcasse s'améliorer sur les 9 premiers mois de 2016. Pour les gros bovins, la marge nette de 2016 (9 mois) est en moyenne de 9 centimes par kg de carcasse contre 8 centimes en 2015 (figures 11 et 11 bis). Elle redevient positive sur les porcins avec 2 centimes par kg (figures 12 et 12 bis). Ce résultat sur 9 mois est lié au fait que la hausse du prix du porc en 2016 n'est intervenue qu'à partir du mois de juin.

Pour l'industrie de la charcuterie (figure 13), l'Observatoire ne dispose encore que des comptes de 2015 (sans valeurs en € par kg), indiquant une légère amélioration de la marge sur matière première et du résultat courant par rapport au chiffre d'affaires (2,8% en 2015 ; 2,3% en 2014). Compte tenu des évolutions de prix, la situation pourrait être plus délicate pour ce secteur en 2016.

D'après les données du dispositif [Esane](#), l'industrie laitière (tous secteurs) a maintenu son taux de marge nette en 2014, malgré la hausse du poids de la matière première, compensé par la diminution d'autres charges (figure 14 page suivante). La baisse du prix du lait en 2015 et 2016 a depuis probablement amélioré ces résultats.

Figure 11

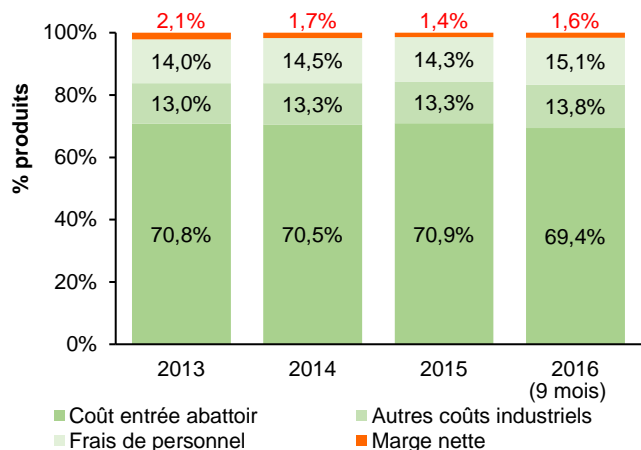
### Coûts dans l'industrie d'abattage-découpe de gros bovins, en €



Sources : OFPM d'après FranceAgriMer, indicateur trimestriel de gestion

Figure 11 bis

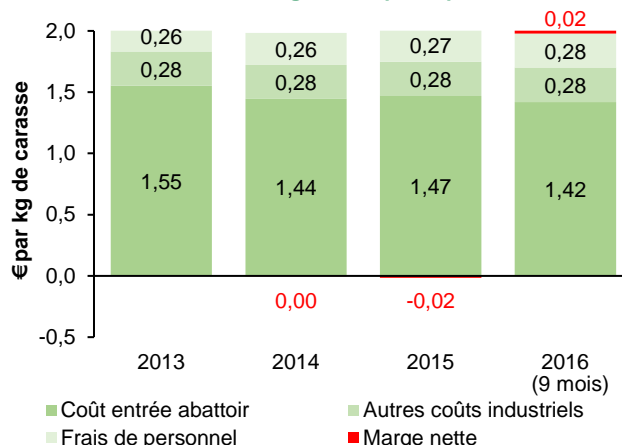
### Coûts dans l'industrie d'abattage-découpe de gros bovins, en %



Sources : OFPM d'après FranceAgriMer, indicateur trimestriel de gestion

Figure 12

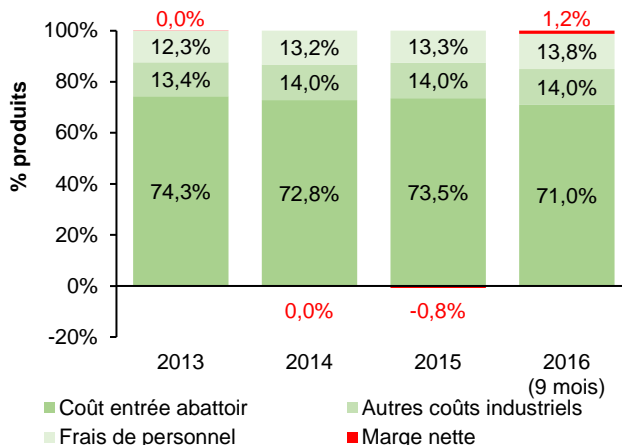
### Coûts dans l'industrie d'abattage-découpe de porcins, en €



Sources : OFPM d'après FranceAgriMer, indicateur trimestriel de gestion

Figure 12 bis

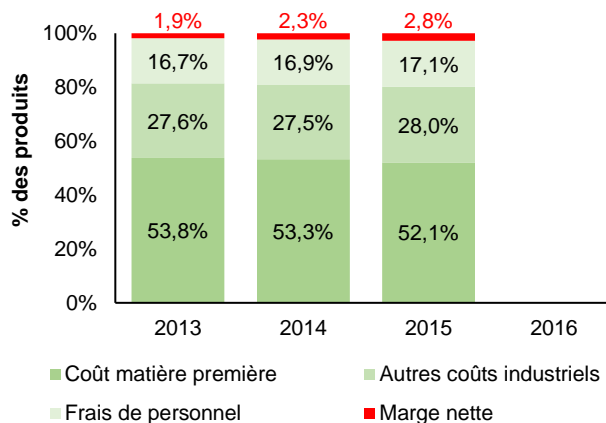
### Coûts dans l'industrie d'abattage-découpe de porcins, en %



Sources : OFPM d'après FranceAgriMer, indicateur trimestriel de gestion

Figure 13

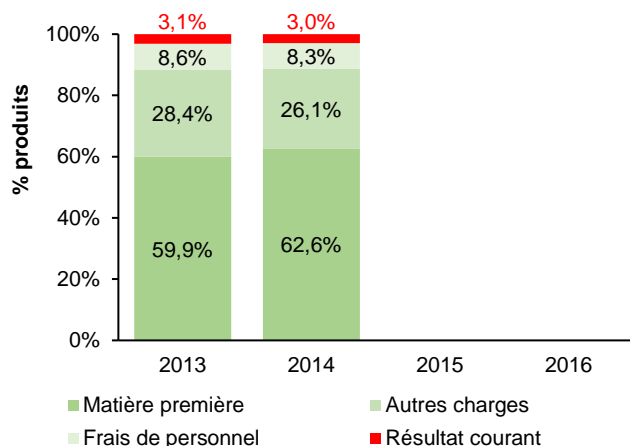
### Coûts dans l'industrie de charcuterie (en % du CA)



Sources : OFPM d'après Banque de France pour Fict

Figure 14

**Coûts dans l'industrie laitière (en % du CA)**



Sources : OFPM d'après Insee (Esane)

**« Péréquation des marges » entre rayons alimentaires frais des GMS**

L'analyse porte sur un périmètre défini par les points de vente (hypermarchés et supermarchés), les entités réalisant leur approvisionnement et les fonctions supports assurées par les têtes de réseau de enseignes. Certains coûts chargés sur ce périmètre (notamment ceux relatifs à l'immobilier) peuvent générer des marges nettes dans d'autres entités de l'enseigne, hors périmètre (sociétés de portage de l'immobilier commercial, par exemple).

On pourra se référer à [La lettre de l'OBSERVATOIRE n°12](#) pour plus de précisions.

Les résultats portent sur l'année 2015.

Pour **l'ensemble des rayons alimentaires frais** (boucherie, charcuterie, volailles, produits laitiers, fruits et légumes, marée, boulangerie), la marge brute rapportée au chiffre d'affaires (CA) est de 29% en 2015.

Elle apparaît en baisse de 0,4 point par rapport à 2014, malgré les baisses de prix de vente de l'industrie pour plusieurs produits, selon l'Insee et certains suivis de l'Observatoire. Après répartition des charges entre rayons, la marge nette rapportée au chiffre d'affaires ressort à 1,3 % (avant impôt), en baisse de 0,1 point.

La contribution des rayons alimentaires frais au bénéfice des hypermarchés et supermarchés est notable. Le taux de marge nette de l'alimentaire frais est de près de 2% sur la période 2012-2014 (d'après l'Observatoire) alors que, sur la même période le résultat courant sur chiffre d'affaires du secteur constituée par les sociétés d'exploitation d'hyper et de supermarchés est de 0,8%<sup>3</sup>.

Ce meilleur taux de marge nette de l'alimentaire frais est en outre généré par un ensemble de rayons qui représente plus 35% du CA du secteur (hors carburants) et 45% de son CA en produits alimentaires et boissons ([rapport pour la commission des comptes commerciaux de la Nation pour 2014](#)).

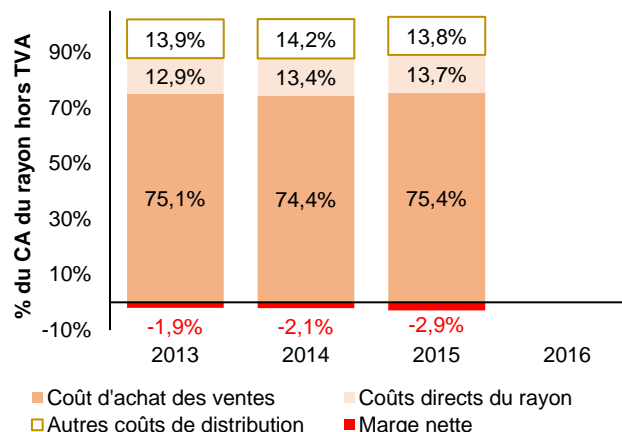
<sup>3</sup> Y compris vente de carburant, à faible marge. Hors participation des salariés aux résultats (alors que celles-ci est compté en charge de personnel dans les marges nettes par rayon). Cf. [La lettre n° 12 de l'observatoire](#), d'après Esane – Insee.

**Coûts directs importants dans le rayon boucherie**

En 2015, les coûts d'achat du rayon boucherie sont en hausse de +1 € pour 100 € de CA, dans un contexte de diminution des prix à l'élevage des porcs et des bovins, mais de hausse des prix des produits de l'industrie de l'abattage-découpe de bovins.

Figure 15

**Comptes du rayon boucherie des GMS (en % du CA)**



Source : OFPM, enquête réalisée par FranceAgriMer

Le taux de marge brute du rayon boucherie diminue ainsi de 1 point et s'établit à 24,6 % du CA. Le poids des frais de personnel, plus élevé que dans d'autres rayons<sup>4</sup>, augmente de 0,4 point en 2015. Il s'établit à 11,6 % du CA contre 9,3 % en moyenne, tous rayons frais étudiés. Cette hausse peut être en partie expliquée par le développement dans plusieurs enseignes de « concepts » de rayon avec davantage de services au client.

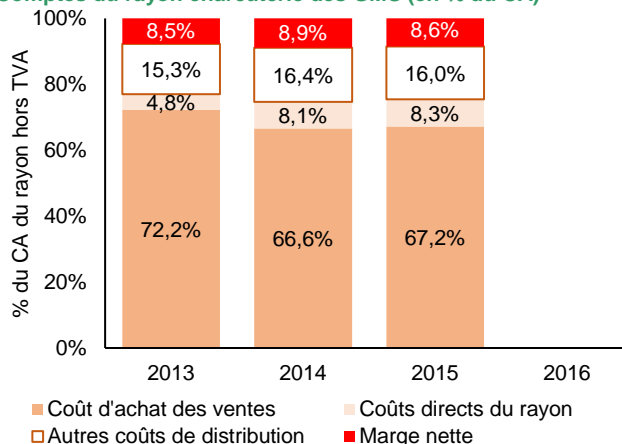
Malgré la légère baisse des autres charges rapportées au CA, le taux de marge nette du rayon, déjà négatif lors des années précédentes, paraît s'être encore dégradé en 2015, à -2,9 % du CA.

**Un taux de marge nette élevé en charcuterie**

En 2015, la baisse du prix du porc n'a pas entraîné celle des coûts d'achat du rayon charcuterie ; les produits étant plus transformés que dans le rayon boucherie, la matière première pèse moins dans le prix final que dans le rayon boucherie.

Figure 16

**Comptes du rayon charcuterie des GMS (en % du CA)**



Source : OFPM, enquête réalisée par FranceAgriMer

<sup>4</sup> Personnel assurant la découpe (voire le désossage), le conditionnement en « barquettes », la vente assistée...

Ainsi, le taux de marge brute du rayon charcuterie, toutes enseignes confondues, diminue de 0,5 point de CA. En 2015, il ressort à 33% du CA.

A près de 7% du CA, les frais de personnel constituent l'essentiel des coûts directs du rayon charcuterie (8,3% du CA), leur poids est inférieur à celui de tous les rayons étudiés confondus (9,3 % du CA). Ceci s'explique par l'importance du libre-service dans ce rayon malgré l'existence de points de vente assistée dans certains magasins. Le taux de marge nette du rayon est de 8,6% du CA, il vient au deuxième rang des rayons étudiés après le rayon volailles.

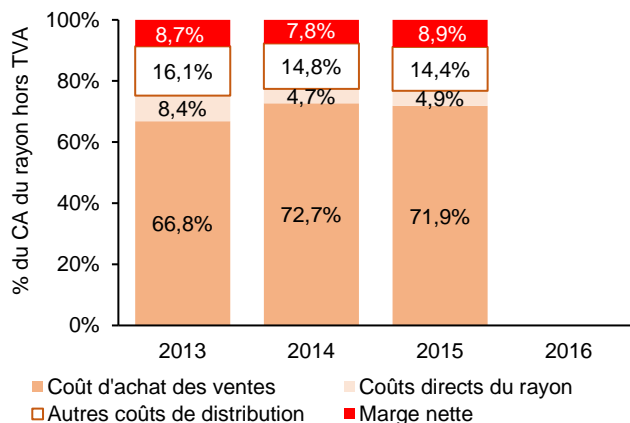
### Rayon volailles : taux de marge nette le plus élevé

En 2015, les coûts d'achat du rayon volailles sont à presque 72% du CA. Ils diminuent de 0,8 point de CA par rapport à 2014. Ainsi, le taux marge brute du rayon est en hausse de près d'un point également, il s'établit à 28,2% du CA.

Le poids des frais de personnel dédié est faible dans ce rayon largement en libre-service : 3,2% CA. Ils sont cependant en hausse de +0,1 point entre 2014 et 2015. Celui des autres charges est en baisse. Le rayon passe en 2015 du deuxième rang au premier en termes de marge nette avec 8,9 % du CA.

Figure 17

### Comptes du rayon volailles des GMS (en % du CA)



Source : OFPM, enquête réalisée par FranceAgriMer

L'ensemble des trois rayons de produits carnés (boucherie, charcuterie, volailles) réunis présente une marge nette de 4% du CA : pondérés par leur poids respectifs dans le chiffre d'affaires, les résultats positifs des rayons charcuterie et volailles compensent ainsi la marge nette négative de la boucherie.

Ceci illustre la logique de *péréquation de marges* dans la distribution, qui conduit à ce que les performances plus faibles de rayons d'appel, et/ou en tendance de « *déconsommation* » (baisse de près de 3% du volume d'achat de viande de bœuf hors haché en 2016, selon le panel Kantar), difficilement contrecarrée par des promotions parfois importantes, soient compensées par celles d'autres rayons, bénéficiant d'une demande plus dynamique et d'un positionnement de « *produits-services* » assortis d'un « *consentement à payer* » supérieur (charcuterie, volailles).

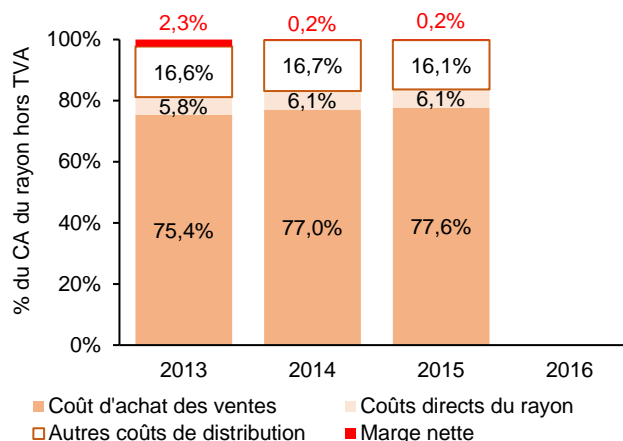
Dans le rayon **boulangerie-pâtisserie-viennoiserie** (non représenté), le coût d'achat est très inférieur à celui des autres rayons du fait de son activité de fabrication à forte valeur ajoutée à partir d'achat de farine. Le taux de marge brute est donc le plus élevé de tous les rayons étudiés. Mais les frais de personnel sont très supérieurs à ceux des autres rayons et la marge nette toutes charges affectées est quasi nulle (-0,3% en 2015).

La marge brute du **rayon des fruits et légumes** (non représenté) s'élève à 30,3% du CA, et toutes charges réparties, conduit à une marge nette de 2,8%, situant ce rayon au 3<sup>ème</sup> rang pour ce critère.

Cette place était jusqu'en 2013 occupée par le **rayon des produits laitiers** (figure 18). Or, depuis 2014, celui-ci présente une marge nette rapportée au chiffre d'affaires plutôt dégradée, de 0,2% du CA (contre plus de 2% sur 2011-2013). À noter que ce résultat survient malgré la forte baisse du prix du lait à la production : les enseignes auraient cependant maintenu leur prix d'achat aux industriels, notamment pour les marques de distributeurs.

Figure 18

### Comptes du rayon produits laitiers des GMS (en % du CA)



Source : OFPM, enquête réalisée par FranceAgriMer

Enfin, le **rayon marée** (non représenté) présente un taux de marge brute sur chiffre d'affaires inférieur à la moyenne des rayons frais (25,4% contre 29%), et une marge nette toutes charges réparties nettement négative (-8,0%).

## Résumé

L'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires élabore et diffuse des indicateurs discutés et validés par un comité de pilotage interprofessionnel.

La décomposition de « **l'euro alimentaire** » en valeurs ajoutées montre le poids modeste de la rémunération des facteurs de production de l'agriculture dans la dépense alimentaire. Les rapports de prix, et donc les structures et organisations de marché dont ils résultent, règlent évidemment ce « *partage* » de la valeur, que l'on peut juger défavorable à l'agriculture. Mais la part faible de l'agriculture est aussi le reflet d'une consommation alimentaire qui recourt aux importations, aux processus industriels et aux services, avec les emplois, le capital et les rémunérations y afférant : les « *marges des intermédiaires* » parfois dénoncées, ce sont des salaires (pour 60%), donc des emplois (2,2 millions) et des excédents bruts d'exploitation (40%).

La faiblesse des revenus agricoles s'observe dans bon nombre de filières. A des fragilités structurelles s'ajoute désormais celle liée à la volatilité des prix agricoles. L'impact à la hausse de cette volatilité est souvent amorti, par l'aval industriel et/ou (selon les filières, les produits, les périodes) distributeur, dans un contexte de consommation alimentaire peu dynamique et de « *guerre des prix* » entre distributeurs. A l'inverse, lors de fortes baisses des prix agricoles, celles-ci ne paraissent en général que partiellement transmises, l'aval améliorant alors ses résultats.



